

Dispositifs d'aide et d'accompagnement pour les entreprises

Thématique Décarbonation



Stéphane Lecointe - Chargé de mission Décarbonation de l'industrie
Régions Bretagne et Pays de la Loire

ADEME - Décarbonation de l'Industrie

L'ADEME en quelques mots

Opérateur d'Etat sous tutelle :

- Du ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires ;
- Du ministère de la transition énergétique ;
- Du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Domaines d'activités :

- Changement climatique;
- Air et mobilités;
- Énergies;
- Production durable;
- Urbanisme durable;
- Agriculture et forêts;
- Économie circulaire;
- Bâtiments;
- Changement comportements et mobilisation.

Nos missions :

- Amplifier le déploiement de la transition écologique ;
- Contribuer à l'expertise collective ;
- Innover et préparer l'avenir.

Combien, où ?

- Environ 1000 collaborateurs dont presque 400 en régions ;
- 3 sites centraux (Angers, Valbonne, Montrouge);
- 17 directions régionales.

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/>

<https://www.ademe.fr/>



Longue vie
aux objets



Contexte

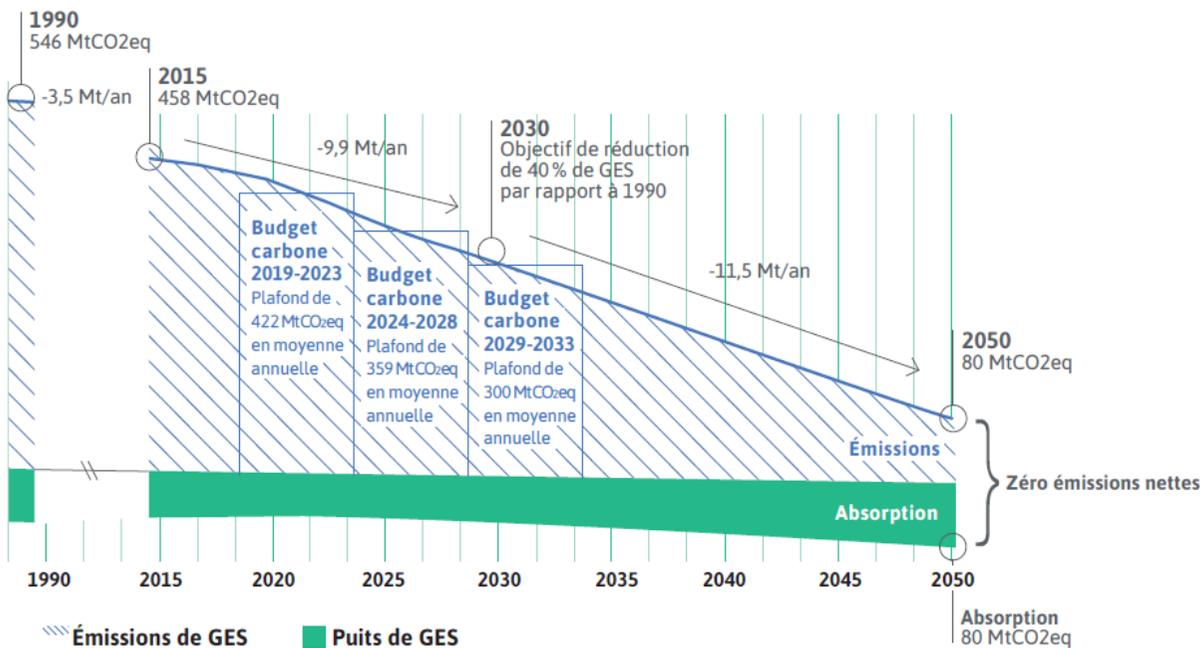


Accords de Paris 2015 – COP21

Objectif : Limiter la hausse des températures moyennes < à 2°C et si possible, à 1,5°C
Pour cela : engagement à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 au niveau mondial (France également)

Évolution des émissions et des puits de GES sur le territoire français entre 1990 et 2050 (en MtCO₂eq). Inventaire CITEPA 2018 et scénario SNBC révisée (neutralité carbone)

Source : Ministère de la transition écologique



La neutralité carbone

Équilibre entre :

- Les **émissions** de GES sur le territoire national
- L'**absorption** de carbone (par les écosystèmes et les procédés industriels)

France 2030 : Réduction de 40% des émissions de GES = Baisse de 9,9 millions de tonnes / an
France 2050 : neutralité carbone = 0 émissions nettes



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Autrement dit ...



Loi été 2021

Toutes les entreprises françaises ont l'obligation de* :



Transport



Bâtiment



Industrie



Déchets



Agriculture



Energies

En 2030

-28%

-49%

-35%

-35%

-19%

-33%

En 2050

-100%

-100%

-81%

-66%

-46%

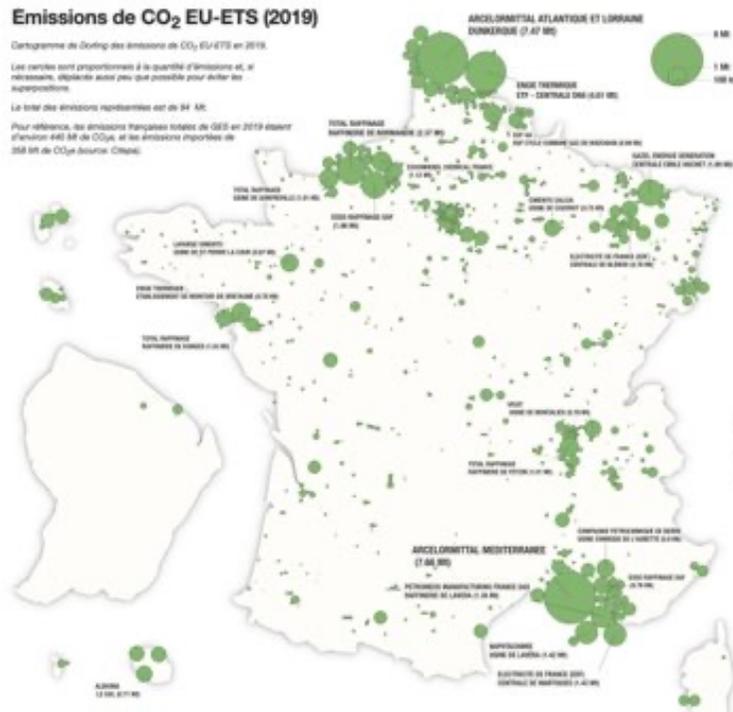
-100%

...par rapport à 2015

*Source : Stratégie Nationale Bas-Carbone

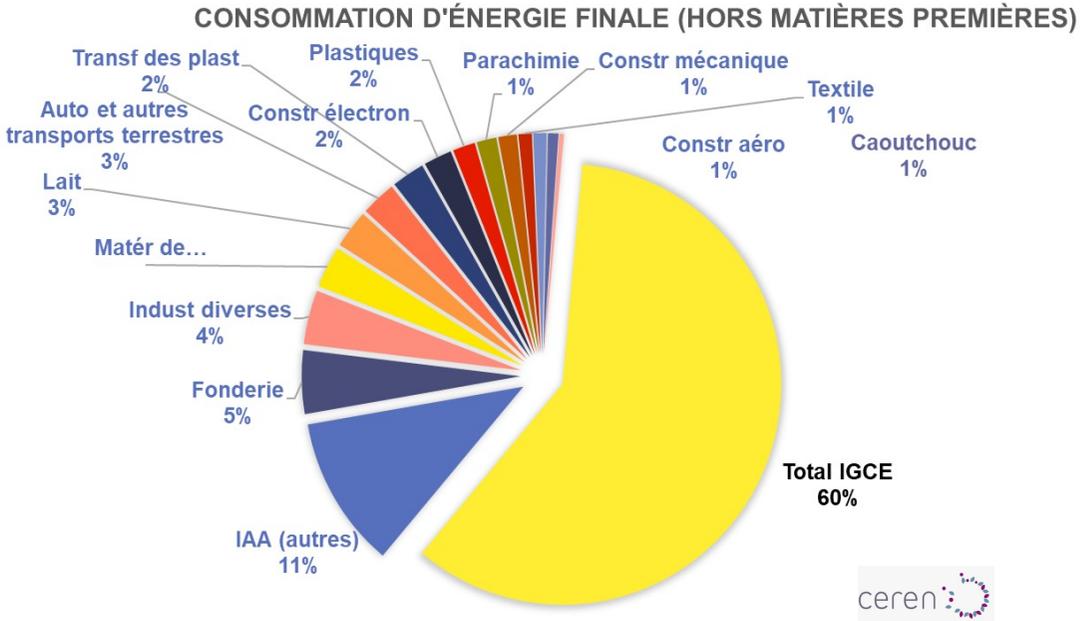
Industrie: 81 MtCO₂ d'émissions directes de GES / 20% des émissions françaises

Des émissions industrielles, concentrées sur des secteurs et des territoires



- 9 secteurs énérgo-intensifs
- 2/3 des émissions industrielles
- < 300 sites
- 10% des emplois industriels

Le diffus, des secteurs à ne pas oublier
46 % des GES
40% des consommations d'énergie



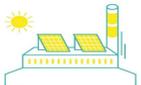
Gisements et leviers de décarbonation

Gisements d'efficacité énergétique*

65 TWh dans l'industrie lourde,
dont 40 TWh sur les procédés

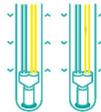


Potentiel d'intégration d'EnR&R en industrie



30 %

de l'énergie finale consommée dans l'industrie française pour des températures de moins de 200°C pourraient être compatibles avec un système solaire thermique.



90 %

Du territoire français présente un potentiel en géothermie Très Basse Énergie (TBE).

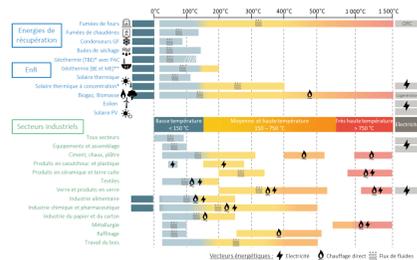
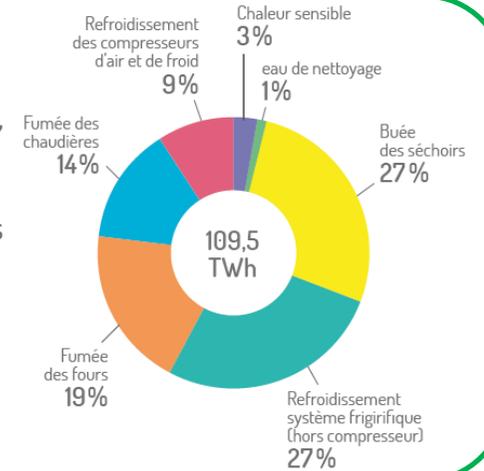


Figure 6 - Cartographie des EnR&R et des secteurs industriels en fonction de leurs niveaux de température et vecteurs énergétiques

<https://librairie.ademe.fr/changement-climatique-et-energie/1499-integration-des-energies-renouvelables-et-de-recuperation-dans-l-industrie.html>

Gisement de chaleur fatale*

109,5 TWh de chaleur fatale rejetés en industrie, soit 36 % de la consommation de combustibles de ce secteur, dont 52,9 TWh perdus à plus de 100°C



Potentiel d'électrification*

Un potentiel de combustibles substituables de 42 TWh, induisant une consommation électrique supplémentaire de 24 TWh d'électricité.



En synthèse : pourquoi décarboner ?

Position « réactive »

• Réglementation/fiscalité

- **Stratégie Nationale Bas Carbone** : accompagnement de l'industrie dans la baisse de ses émissions de gaz à effet de serre (GES) et sa modernisation, pour atteindre l'objectif de 81% de réduction d'ici 2050 (par rapport à 2015)
- **Fiscalité carbone** : taxe ajoutée au prix de vente de produits ou de services en fonction de la quantité de gaz à effet de serre (GES) qu'ils contiennent
- **Quotas carbone** : système européen d'échange de quotas qui s'applique à plus de 11 000 installations fixes et couvre près de 45 % des émissions de l'UE → secteurs : électricité, chaleur, raffineries, acier, fer, ciment et chaux, verre, céramique, pâte à papier, aviation, métaux, ammoniac...
- **Audit énergétique** : identifier des leviers d'action pour améliorer la performance énergétique de vos sites de production → obligatoire pour les entreprises dépassant 250 salariés ou 50 M€ de CA et 43 M€ de bilan durant deux années consécutives.
- **Bilan gaz à effet de serre** et plan d'actions pour réduire les émissions → tous les 4 ans, entreprises > 500 salariés
- **Éco énergie tertiaire** : réduction progressive de la consommation d'énergie dans les bâtiments à usage tertiaire → surface bâtiments > 1000 m²
- **CSRD** : applicable au 01/01/24 – Obligation de reporting non financier (Groupes et PME cotées en bourse). Les émissions GES ont dorénavant un impact direct sur la « valeur de l'entreprise » et sa capacité à trouver des financements.



En synthèse : pourquoi décarboner ? Position « *proactive* »

- **Les démarches « carbone » comme outil de chasse au gaspillage**
 - Optimisation énergétique (et financière)
 - Optimisation intrants/matières
 - Circuits « courts »/mieux maîtrisés
- **Développement d'une stratégie de développement « nouvelle donne »**
 - Vers plus de résilience
 - Nouvel indicateur de suivi de performance globale
 - Nouveau facteur de différenciation en interne et à l'externe
- ...

Accompagnements de l'ADEME



Plateforme de services ADEME : agirpourlatransition.ademe.fr

The screenshot shows the top navigation bar of the website. On the left, there are social media icons for Twitter, Facebook, YouTube, Instagram, and RSS. On the right, there are links for 'CRÉER MON COMPTE' and 'SE CONNECTER'. Below the navigation bar, there are logos for the République Française, ADEME, 'agir POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE', and 'FRANCE 2030'. A hamburger menu icon is visible on the left side of the main content area. The main content area features four vertical panels, each with a background image and text. The 'Entreprises' panel is highlighted with a red circle. Each panel has a green button at the bottom labeled 'Votre espace'.

Particuliers
Adoptez un quotidien plus écologique : découvrez nos conseils et nos solutions pour vous accompagner à chaque moment de votre vie.

Entreprises
Entreprise, association, organisme de recherche ou doctorant : Découvrez si votre projet est éligible, ainsi que l'ensemble des aides et appuis financiers dont vous pouvez bénéficier.

Collectivités
Vous souhaitez participer à la mise en œuvre de la transition écologique et énergétique : Découvrez si votre projet est éligible, ainsi que l'ensemble des aides et appuis financiers dont vous pouvez bénéficier.

Acteurs de l'Éducation
Enseignants, référents EDD, cadres de l'éducation, animateurs socio-éducatifs : découvrez notre sélection de formations et de ressources sur le développement durable.

Plateforme de services ADEME : agirpourlatransition.ademe.fr

Le plan d'investissement
France 2030

Découvrir

FRANCE
2030

Entreprises, engagez-vous dans la transition écologique et énergétique

TPE, PME, professionnels de l'industrie... Nous vous accompagnons dans la mise en œuvre de vos initiatives en faveur de la transition écologique en France. Découvrez nos solutions adaptées à votre projet : services, conseils, aides et financements pour les entreprises.

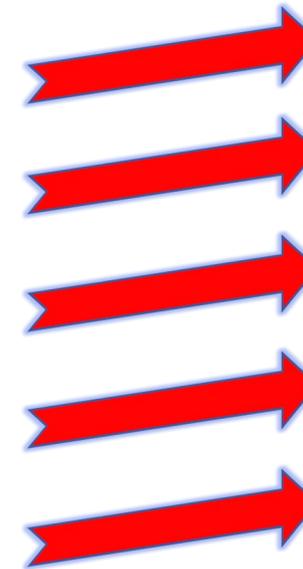
Financez vos projets
Les aides

Adoptez la sobriété énergétique
Les bonnes pratiques

Optimisez votre TPE/PME
Les actions

Décarbomez votre industrie
Les étapes

Passez à l'écoconception
Les bénéfices



Parcours

Méthodologies

Retours d'expériences

Publications techniques

Portail des aides
(catalogue, dépôt et suivi de dossier)

Parcours thématiques – Accompagnements mobilisables

Parcours Économie circulaire

Se faire accompagner sur son projet de transition – pour tous types d'entreprises

Se sensibiliser

Formations Bpifrance Université ligne et plateforme ADEME

Être accompagné

Accélérateur Transformation et Valorisation des déchets (PME & ETI)

Diagnostics (PME & ETI)
Diag Ecoconception, Diag Eco-Flux

Se transformer

Financer son projet de transition – pour tous types d'entreprises

Étudier la faisabilité

Tremplin (PME)
Financement d'Ecolabel, de compacteurs, broyeurs...

Fonds Economie Circulaire
Financement pour l'aide à la décision et l'investissement
Ecoconception
Ecologie Industrielle et Territoriale
Economie de la Fonctionnalité et de la Coopération
Réemploi des emballages
Unités de tri des déchets...

ORMAT (Objectif Recyclage Matières)
Aide à des recycleurs ou transformateurs

Décider

bpifrance Prêts Verts
PEE, Prêts Verts

Investir

Parcours Energie & Industrie

PACTE Industrie

Formation des industriels (référénts énergie, décideurs financiers et directeurs)

Accompagnement des PME/ETI
Etudes opportunités mix énergétique, certifications ISO 50 001, Stratégies et trajectoires d'investissements 2030 via ACT Pas à Pas

Programme ORACE
Accompagnement technique, Montée en compétences, Plan d'actions pour réduire les consommations énergétiques

Diagnostics (PME & ETI)
Diag Eco-Flux, Diag Décarbon'Action

Fonds Chaleur
Financement des études de faisabilité et des investissements concernant : les réseaux de chaleur, le solaire thermique, la géothermie, la biomasse, la chaleur fatale.

Tremplin (PME)
Financement de la géothermie, la biomasse, le solaire thermique.

CEE
Dispositifs de financement de l'efficacité énergétique

Etudes d'optimisation et de décarbonation
A paraître sur Agir à partir de 2024

bpifrance Prêts Verts
PEE, Prêts Verts

Fonds Décarbonation de l'industrie
France 2030
DECARB Ind 2023
DECARB Ind +

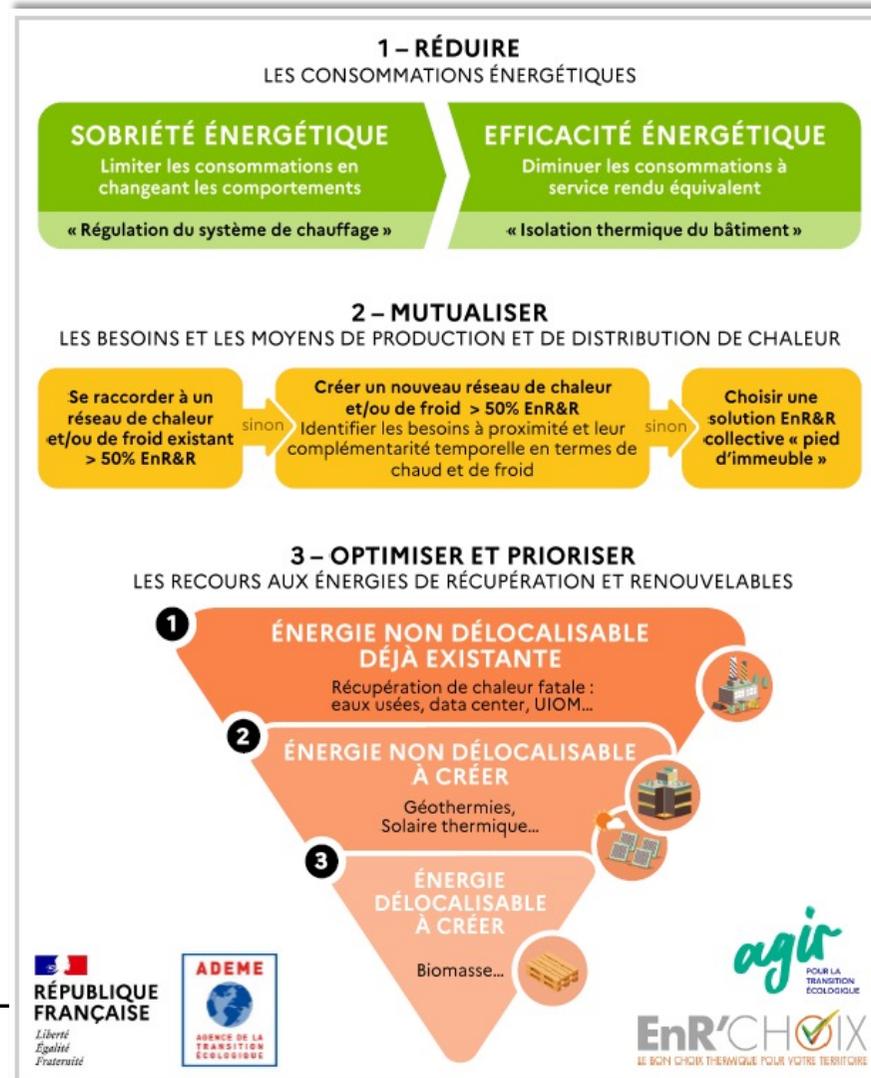
IBaC PME
R&D et démonstrateurs de solutions innovantes de décarbonation industriel

Focus

Chaleur renouvelable



Une approche de bon sens de la transition énergétique



1er réflexe : Certificats d'Économie d'Énergie



Le mécanisme des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) est un dispositif réglementaire obligeant les fournisseurs d'énergie à **réaliser des économies d'énergie** en entreprenant différentes actions auprès des consommateurs, y compris le **financement de projets de maîtrise de l'énergie** menés par les entreprises.



Opérations éligibles (cf. fiches standardisées pour le bâtiment tertiaire, l'industrie, les réseaux et les transports) :

- Enveloppe et bâtiments : isolation, éclairage, chauffage, eau chaude sanitaire, ventilation, climatisation...
- Utilités sur le process industriel : motorisation performante, récupération de chaleur, suivi des consommations...
- Économies d'énergie sur les équipements des transports...

Le comparateur NR-PRO vous permettra de comparer les offres des fournisseurs d'énergie et délégataires.



Toutes les entreprises tertiaires, industrielles, agricoles ou de transport **réalisant des travaux d'économie d'énergie**



La prime peut s'élever à **plusieurs milliers d'euros** selon les investissements et varie selon les fournisseurs d'énergie et délégataires.



Contact : liste des fournisseurs d'énergie ou délégataires

Pour aller plus loin : guide des CEE à destination des entreprises de l'ADEME



Dépôt au fil de l'eau
Modalités définies par périodes triennales

Production et consommation de chaleur renouvelable

Accompagnements proposés par l'ADEME



Un apport d'expertise sur tout le cycle de vie de votre projet, depuis son émergence jusqu'à sa mise en exploitation,



Le financement (50%) d'une étude de faisabilité technique et économique, réalisée par un bureau d'études indépendant



Le financement (montant forfaitaire) des équipements de votre projet de chaleur renouvelable : biomasse, réseaux de chaleur ou de froid, géothermie, solaire thermique, méthanisation

Pourquoi la chaleur renouvelable ?



Solution adaptée à votre besoin



Compétitivité



Impact sur l'environnement

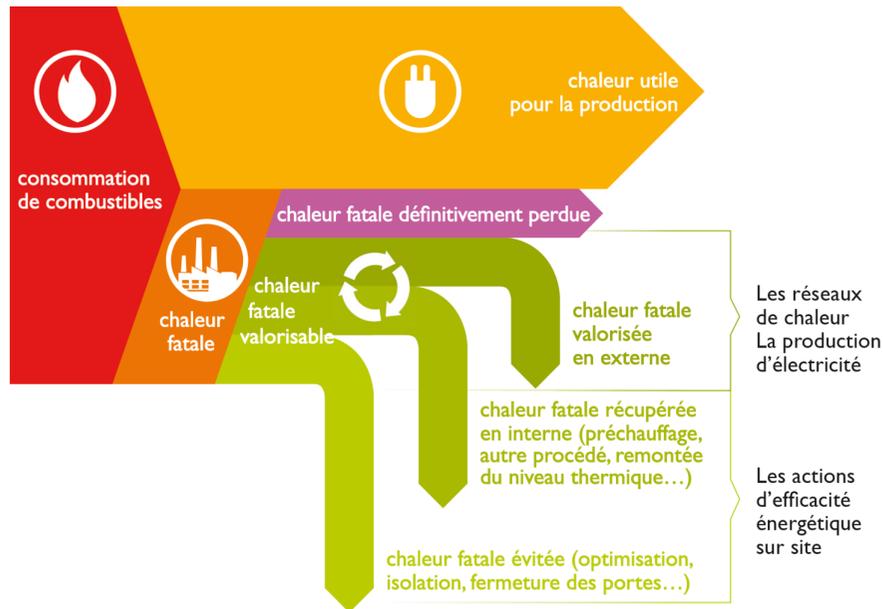


Image concurrentielle



Quelques témoignages d'entreprises en vidéo : agro-alimentaire ([ici](#) et [ici](#)), papier-carton ([ici](#) et [ici](#)), mécanique ([ici](#) et [ici](#)), aéronautique, cosmétique, agriculture, santé...

Récupération et valorisation de chaleur fatale



Quelques témoignages
d'entreprises en vidéo :
agro-alimentaire, papier-
carton, acier...

Accompagnements proposés par l'ADEME



Le financement (50%) d'une étude de faisabilité technique et économique, réalisée par un bureau d'études indépendant



Le financement (jusqu'à 50%) des équipements de récupération de chaleur ou de froid éligibles :

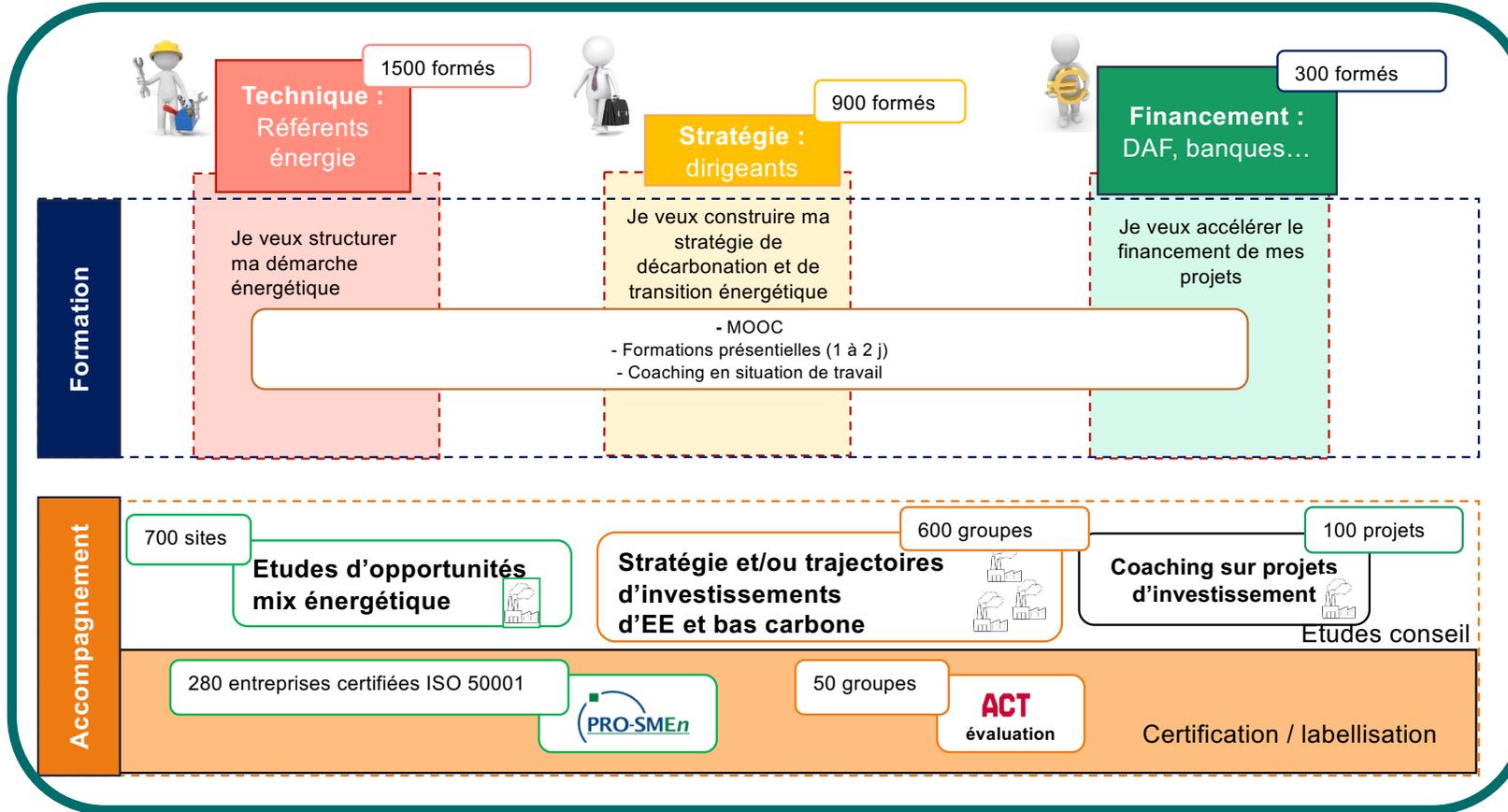
- système de captage de chaleur (colonne à distiller, séchoir, four, chaudière...),
- systèmes de remontée du niveau thermique (PAC, CMV),
- systèmes de production de froid (PAC en montage thermofrigopompe, groupe à absorption),
- systèmes de stockage (accumulateurs de vapeur, ballons réservoirs d'eau chaude),
- transport, distribution et valorisation de chaleur (tuyauteries, canalisations, échangeurs...)

Dans certains cas, ces subventions peuvent être cumulées aux CEE.

Focus PACTE Industrie



Un parcours multimodal pour les industriels adapté aux profils et à la maturité pour accélérer les efforts de sobriété des industriels



Focus « décarbonation »



APP DECARB IND



Cet appel à projets ADEME vise prioritairement des **projets permettant une réduction de la consommation de combustibles et intrants fossiles des sites industriels**. D'autre part, les projets dont la mise en œuvre peut intervenir pour les **prochains hivers** seront privilégiés au regard de l'urgence de la situation.

Thématiques principales :



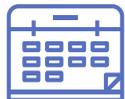
- Efficacité énergétique,
- Modification du mix énergétique (électrification, intégration d'énergies thermiques renouvelables ou de récupération non-couvertes par le Fonds Chaleur),
- Modification du mix-matière
- Pyrolyse et pyrogazéification pour autoconsommation sur site
- Captage, stockage et utilisation du CO2



Sont éligibles les entreprises industrielles.
Principaux critères : **investissement >3M€** &
Réduction des émissions de CO2e de 1000 t.CO2e/an minimum (à iso-production).



Entre 30 et 60% de l'assiette éligible en fonction de la taille de l'entreprise et du type d'action
Assiette éligible = dépenses éligibles - coût du scénario de référence (moins vertueux pour l'environnement)



Date de relève : **7 mars 2024** (*reparation du cahier des charges tout début janvier*)

APP DECARB IND +



Cet appel à projets ADEME vise prioritairement des **projets permettant une réduction de la consommation de combustibles fossiles des sites industriels.**



Thématiques principales :

- Efficacité énergétique,
- Electrification,



30 % des dépenses éligibles
Analyse de rentabilité du projet



Sont éligibles les entreprises industrielles.

Principaux critères : **investissement >100 M€** & Subvention demandée >30M€

Réduction de 40% minimum des émissions directes de CO2e ou - 20% de consommation énergétique

Mise en service du projet dans les 36 mois après contractualisation



Date de relève : **7 mars 2024**

Vos contacts régionaux « décarbonation » à l'ADEME

RÉGION	CORRESPONDANT ADEME
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	eliot.magnin@ademe.fr
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ	cedric.edmond@ademe.fr
BRETAGNE	stephane.lecointe@ademe.fr
CENTRE-VAL-DE-LOIRE	alexandra.perelman@ademe.fr
CORSE	maxime.develaymorice@ademe.fr
GRAND-EST	cedric.edmond@ademe.fr
HAUTS-DE-FRANCE	charles.vernier@ademe.fr
ILE-DE-FRANCE	alexandra.perelman@ademe.fr
OCCITANIE	sean.coq@ademe.fr
<u>OUTRE-MER</u>	maxime.develaymorice@ademe.fr
NORMANDIE	etienne.savary@ademe.fr
NOUVELLE-AQUITAINE	sean.coq@ademe.fr
PAYS DE LA LOIRE	stephane.lecointe@ademe.fr
PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR	maxime.develaymorice@ademe.fr

Autres thématiques ...



- **Autres aides mobilisables (*Selon les régions*)**
 - Autoconsommation électricité PV
 - Performance énergétique (audits volontaires, management de l'énergie, ...)
 - Hydrogène
 - ...

A consulter sur  pour les conditions d'éligibilité, les spécificités régionales ...



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



TRANSITION(S)
2050
CHOISIR MAINTENANT
AGIR POUR LE CLIMAT



Merci pour votre attention

AAPs et dispositifs d'accompagnement
à retrouver sur la plateforme AGIR de l'ADEME

agirpourlatransition.ademe.fr



Rapports et feuillets *Transition(s) 2050* disponibles sur
transitions2050.ademe.fr



Le rapport

[687 pages]
ADEME - Décarbonation de l'Industrie

La synthèse

[44 pages]

Le résumé exécutif

[12 pages]

A 3D digital illustration of an industrial plant. On the left, several tall, striped smokestacks emit white plumes of smoke. In the center and right, there are large cylindrical storage tanks and complex piping systems. In the foreground, several rows of solar panels are mounted on a white platform. To the right, three wind turbines with white blades and yellow tips stand against a clear blue sky. A bright sun is visible in the upper left, and a few white birds are flying in the sky. The overall scene represents a transition from traditional fossil-fuel-based industry to a greener, more sustainable industrial model.

FINANCEMENT PUBLIC :

LEVIER ESSENTIEL POUR LA
DÉCARBONATION DE L'INDUSTRIE

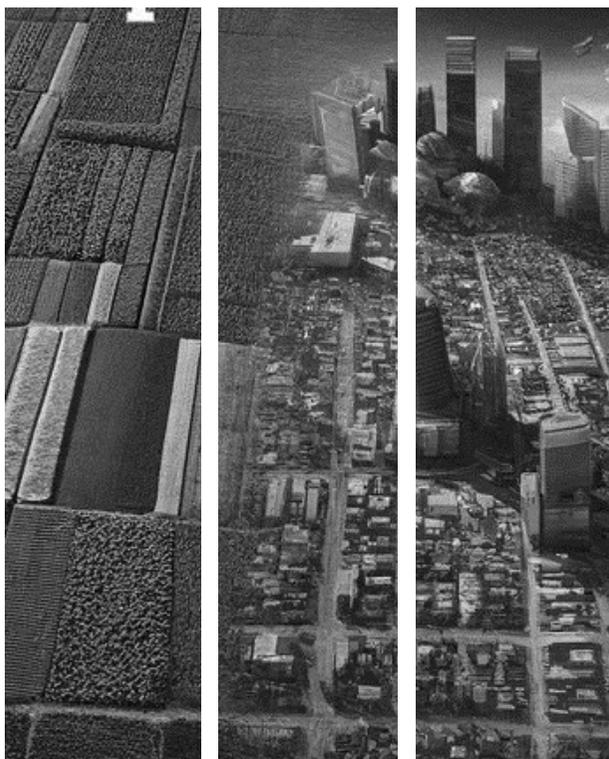
Accelium Conseil

Présentation Bio360 – Mercredi 24/01/2024



ACCELIUM CONSEIL

Transformer les défis climatiques en opportunités économiques



Les industries, traditionnellement parmi les plus grands émetteurs de CO₂, sont aujourd'hui confrontées à un double défi : transformer leurs processus pour **réduire drastiquement les émissions de gaz à effet de serre** tout en **restant compétitives sur le marché global**.



Cette transition vers une industrie bas-carbone est non seulement essentielle pour répondre aux engagements de l'Accord de Paris et aux objectifs environnementaux de la France, mais **elle représente également une opportunité économique à saisir**.



Dans ce contexte, **les financements publics jouent un rôle crucial**. Ils peuvent servir de **catalyseurs pour l'innovation et la transformation industrielle**, en réduisant les risques financiers associés aux projets de décarbonation et en rendant les technologies vertes plus accessibles.

Accelium, expert dans l'optimisation des financements publics



Accelium accompagne les entreprises dans l'obtention de financements publics

De la détection des aides publiques adaptées, à la définition et la mise en place d'une stratégie optimale, Accelium est l'expert de l'optimisation des financements publics.

Avec plus de 2000 dispositifs d'accompagnement, la France stimule la croissance et le développement de ses entreprises (investissement productif, innovation, création d'emplois, performance environnementale...).

Grâce à ses consultants spécialisés dans la gestion de projet et dans l'obtention de financements publics, Accelium saura accompagner ses clients dans la complexité des dispositifs existants et valoriser les éléments différenciants pour optimiser et sécuriser l'obtention des aides.

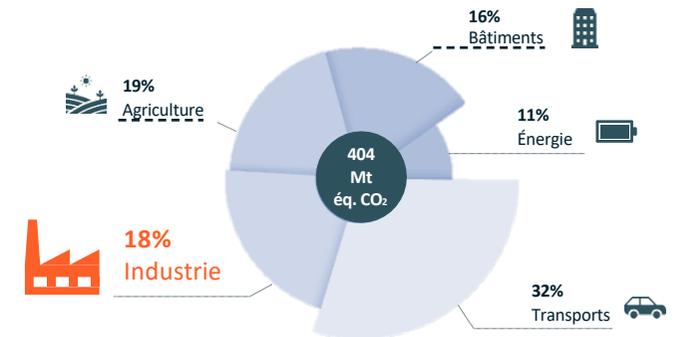


Les enjeux de la décarbonation industrielle

La Stratégie nationale bas-carbone (SNBC), initiée en 2020, fixe des **objectifs ambitieux pour réduire les émissions industrielles de gaz à effet de serre** : 53 MtCO₂eq en 2030 et 16 MtCO₂eq en 2050, par rapport aux 73 MtCO₂eq de 2022. Bien que l'industrie soit le secteur le plus décarboné depuis 1990, le rythme actuel de décarbonation, observé entre 2013 et 2022, reste encore insuffisant pour atteindre les objectifs.

Le plan France 2030, avec un budget de 54 milliards d'euros, consacre 50% de ses fonds à la décarbonation économique, **soulignant l'engagement des pouvoirs publics en faveur de la transition écologique.**

Émissions de CO₂ en France en 2022



Source : CITEPA

Les enjeux de l'industrie...

- Atteindre la **neutralité carbone d'ici 2050** et réduire de 55%* les émissions de gaz à effet de serre avant 2030, en accord avec les objectifs environnementaux
- Construire une industrie française **résiliente, décarbonée et ancrée dans le local**
- Exploiter les opportunités du monde moderne pour **élaborer une offre industrielle compétitive et innovante**
- Innover dans l'industrie en adoptant les avancées technologiques et les pratiques durables, pour **rester compétitif dans un marché global en mutation**

...et ses leviers

- **Innover dans l'industrie** pour réduire drastiquement les émissions de carbone et développer des systèmes de transport et de logistique respectueux de l'environnement
- **Prioriser l'utilisation des énergies renouvelables** pour une production durable
- **Dynamiser le recyclage et la valorisation des déchets** pour stimuler une économie circulaire
- **Préserver les ressources naturelles et les matières premières inutilisées** par une écoconception intelligente et durable

Les différentes briques industrielles soutenues par les politiques publiques

La décarbonation de l'industrie est un pilier essentiel de la transition écologique. Grâce aux financements publics, des opportunités se présentent dans divers secteurs, permettant aux entreprises de transformer ces défis en succès durables.

Procédés de production et efficacité énergétique

- Modernisation des lignes de production
- Substitution de matière première moins polluante
- Optimisation des systèmes productifs
- Récupération chaleur fatale

Énergies alternatives et gestion du CO₂

- Électricité renouvelable et bas carbone
- Gaz décarbonés (Biogaz, Hydrogène, Syngaz)
- Chaleur et froid renouvelable
- Captage et valorisation du CO₂



Économie circulaire

- Réutilisation & recyclage
- Valorisation énergétique des déchets
- Écoconception
- Optimisation des transports de matières

Innovation et digitalisation

- Innovation (process, technologique, matière...)
- Transition numérique

Cartographie des dispositifs nationaux

Participer à des programmes de formation pour acquérir des compétences et bénéficier d'un accompagnement

- Appréhender et saisir les mécanismes de réduction des émissions de carbone
- Acquérir des savoir-faire
- Instaurer une gestion efficace de l'énergie
- Élaborer des initiatives de décarbonation et planifier un parcours d'investissement

Aide à la formation des décideurs



Aide aux diagnostics



* hors audits obligatoires

Effectuer un état des lieux énergétique des sites de production

- Bénéficiez de l'analyse d'un expert pour quantifier les émissions de GES de l'entreprise
- Élaborez un plan d'action ciblé pour diminuer les émissions
- Réalisez un bilan pour évaluer l'impact écologique des produits, services ou processus
- Améliorez la performance environnementale de l'offre et identifiez les domaines clés où des économies sont possibles

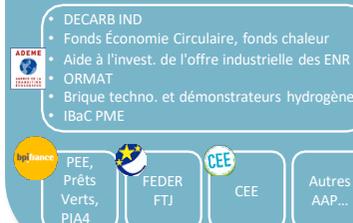
Éclairer les porteurs de projets sur la viabilité de leurs initiatives de décarbonation (chaleur fatale, la géothermie, la biomasse, solaire...)

- Approfondir les conclusions d'audits énergétiques ou d'études d'opportunités
- Évaluer la faisabilité technique et économique
- Concevoir des solutions techniques adaptées au site
- Explorer les options de financement et cadres juridiques

Aide aux études de faisabilité



Aide aux investissements



Développer les capacités industrielles bas-carbone et encourager l'innovation pour la décarbonation de l'industrie

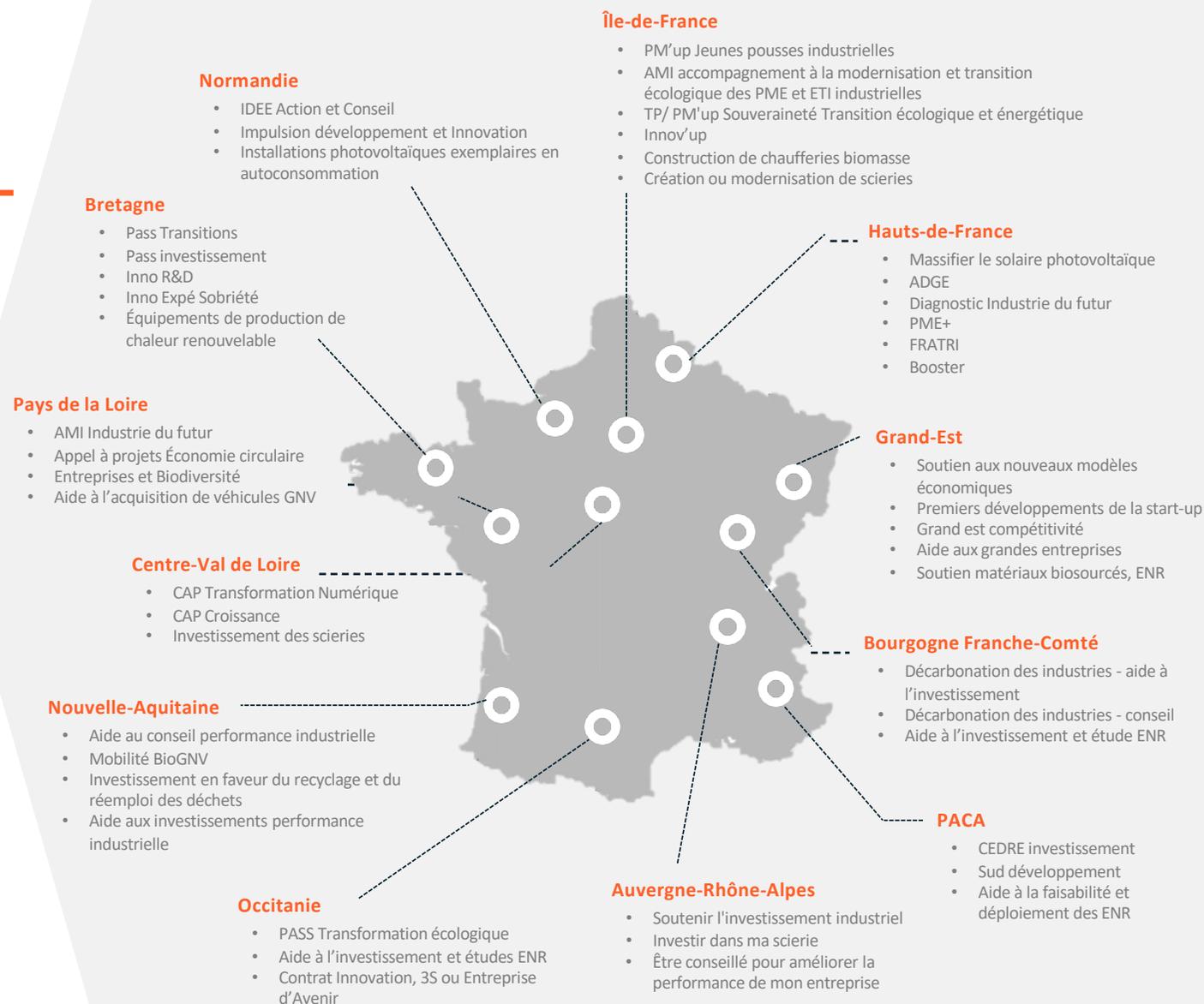
- Intégrer les technologies EnR innovantes
- Acquérir un outil productif permettant d'optimiser la performance énergétique
- Développer des technologies de décarbonation

Cartographie des dispositifs régionaux

Au-delà des dispositifs nationaux, les **régions jouent un rôle crucial** dans l'accélération de la décarbonation des industries. Elles agissent comme des **points d'accès essentiels**, en offrant des **aides au conseil et à l'investissement**, facilitant ainsi la transition vers des pratiques plus durables.

Pour les **projets de R&D et d'innovation**, les **régions** disposent de nombreux dispositifs d'aide, contribuant activement à l'essor technologique et écologique des industries.

Ces mécanismes régionaux et nationaux travaillent de concert pour **propulser les industries vers une efficacité accrue et une réduction significative de leur empreinte carbone**.



Quelques exemples de projets accompagnés

PROCÉDÉS DE PRODUCTION



Démantèlement et création d'une centrale de production d'enrobés
projet de 12,5M€
2,9 M€ en subvention

 Appel à projets DÉCARB IND



Modernisation des outils productifs d'une scierie
projet de 5,2 M€
560 k€ en subvention

 Aide aux investissements performance industrielle



Développement de produits en béton recyclé
projet de 2,8 M€
350 k€ en subvention

 Dispositif FRATRI



Création d'une ligne de produit éco-conçu 100% rPET
projet de 350 k€
100 k€ en subvention

 Appel à projets EETE

ÉNERGIES RENOUVELABLES



Installation d'une unité de méthanisation en injection
projet de 4 M€
400 k€ en subvention
 
 Appel à projets Méthanisation



Installation d'une station bioGNV à la ferme
projet de 120 M€
55 k€ en subvention

 Dispositif FRATRI



Optimisation du potentiel méthanogène de matières ligneuses
projet de 7 M€
2,3 M€ 60% sub./30% AR

 AAP Démonstrateurs de solutions pour la méthanisation



Développement d'une plateforme de gestion des déchets
projet de 560 k€
170 k€ en subvention
 
 Programme France 2030 régionalisé

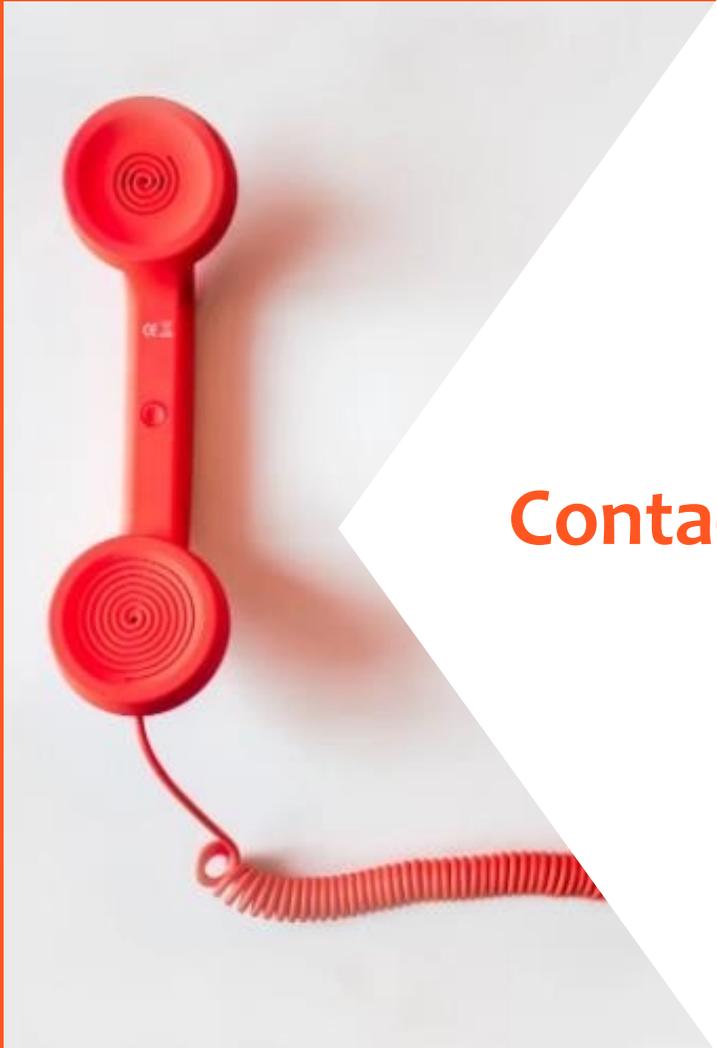
ÉCONOMIE CIRCULAIRE

INNOVATION ET DIGITALISATION

24-25 janv/jan 2024 Nantes FR



l'événement Biotransition / the Biotransition event



Contactez-nous

Appelez-nous

 0699798585

Envoyez-nous un email

 clement.barbier@accelium-accelium.fr

Visitez notre site internet

 www.accelium-conseil.fr